

KBC Bank
Société anonyme
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
TVA BE 0462.920.226, RPM Bruxelles

Compte rendu de l'**Assemblée générale ordinaire** des actionnaires qui s'est tenue au siège social de la société, Avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles, le mercredi **23 avril 2014**.

PROCÈS-VERBAL

L'Assemblée débute à 11 heures sous la présidence de M. Johan Thijs, administrateur délégué et président du Conseil de direction.

Moyennant l'accord de l'Assemblée, le président désigne Monsieur Johan Tyteca en tant que secrétaire du Conseil d'administration et secrétaire/scrutateur de l'Assemblée générale.

Le président et le secrétaire constituent ensemble le Bureau. Vu qu'il n'y a que deux actionnaires, il n'est pas nécessaire de nommer deux scrutateurs.

Ont été déposés au bureau :

1. Les preuves de la publication des convocations des détenteurs d'obligations, avec les points à l'ordre du jour renfermant les propositions de décision, plus particulièrement :

- au Moniteur belge, dans le Standaard et dans Le Soir du 31 mars 2014
- sur le site internet du Luxembourg Stock Exchange et d'Euronext

2. Le texte de la convocation du 31 mars 2014 adressée aux actionnaires, aux administrateurs et au commissaire.

Conformément à l'article 533 du Code des sociétés, les actionnaires et le commissaire ont été convoqués par lettre ordinaire le 31 mars 2014.

Les administrateurs ont été convoqués le 31 mars 2014 par un moyen de communication électronique que la société utilise, avec l'accord du Conseil d'administration, pour distribuer des documents aux administrateurs.

Ces convocations étaient accompagnées de l'ordre du jour et des documents à présenter à l'Assemblée.

Le président constate que, d'après la liste des présences, les deux actionnaires de KBC Bank, détenant un total de 915.228.482 actions, c'est-à-dire la totalité des actions émises par la société, sont représentés.

Le président communique également qu'en vertu de l'A.R. du 27 novembre 1973 relatif aux informations économiques et financières à fournir aux conseils d'entreprise, les informations annuelles exigées ont été communiquées au Conseil d'entreprise le jeudi 14 avril 2014 par la direction.

L'Assemblée a été convoquée pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
5. Proposition d'approbation de l'affectation du résultat de KBC Bank SA relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, pour lequel 1.180.644.741,78 euros seront versés comme dividende, soit 1,29 euro par action, et 19.055.980,33 euros destinés à la participation des travailleurs.
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2013.
7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2013.
8. Prise de connaissance du rapport annuel du conseil d'administration de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

9. Prise de connaissance du rapport de contrôle du commissaire sur les comptes non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.
10. Proposition d'approbation des comptes non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.
11. Proposition de donner décharge aux anciens administrateurs de KBC Consumer Finance SA pour leur mandat exercé chez KBC Consumer Finance SA entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.
12. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Consumer Finance SA pour son mandat exercé entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Groupe SA.
13. Nominations statutaires
 - a. Proposition de renommer Monsieur Luc Discry comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018.
 - b. Proposition de renommer Monsieur Marc Wittemans comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018.
 - c. Proposition de nommer Madame Christine Van Rijseghem comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018.

Un CV succinct des nouveaux administrateurs proposés peut être consulté dans la Déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui sera disponible sur le site : www.kbc.com.

14. Tour de table

Le président aborde ensuite l'ordre du jour.

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

Le Président dresse, pour le compte du Conseil d'administration, un rapport d'activité pour l'exercice comptable 2013 tel que résumé dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration concernant les comptes annuels consolidés et non consolidés.

L'Assemblée générale prend connaissance de ce rapport annuel.

2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

L'Assemblée générale prend connaissance des rapports de contrôle du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes annuels consolidés de l'exercice 2013, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.

4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

Les comptes annuels non consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 sont approuvés à l'unanimité des voix par l'Assemblée générale sous la forme dans laquelle ils ont été établis par le Conseil d'administration.

5. Proposition d'approbation de l'affectation du résultat de KBC Bank SA relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, pour lequel 1.180.644.741,78 euros seront versés comme dividende, soit 1,29 euro par action, et 19.055.980,33 euros destinés à la participation des travailleurs.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix l'affectation du résultat proposée, telle que reprise dans les comptes annuels non consolidés.

6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2013.

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité des voix.

7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2013.

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge au commissaire à l'unanimité des voix.

8. Prise de connaissance du rapport annuel du conseil d'administration de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport annuel du conseil d'administration de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

9. Prise de connaissance du rapport de contrôle du commissaire sur les comptes non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de contrôle du commissaire sur les comptes non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

10. Proposition d'approbation des comptes non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix les comptes annuels non consolidés de KBC Consumer Finance SA pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

11. Proposition de donner décharge aux anciens administrateurs de KBC Consumer Finance SA pour leur mandat exercé chez KBC Consumer Finance SA entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge, à l'unanimité des voix, aux anciens administrateurs de KBC Consumer Finance SA pour leur mandat exercé chez KBC Consumer Finance SA entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

12. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Consumer Finance SA pour son mandat exercé entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31

décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Groupe SA.

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge, à l'unanimité des voix, au commissaire de KBC Consumer Finance SA pour son mandat exercé chez KBC Consumer Finance SA entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, date de la prise d'effet de la fusion par absorption de KBC Consumer Finance SA dans KBC Bank SA.

13. Nominations statutaires

L'Assemblée générale prend connaissance de la démission en tant qu'administrateur de Messieurs Pavel Kavanek et Marko Voljc vu qu'ils ont atteint la limite d'âge. Il n'est pas prévu de les remplacer.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de renommer Monsieur Luc Discry comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de renommer Monsieur Marc Wittemans comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de nommer Madame Christine Van Rijseghem comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2018.

14. Tour de table

Aucune autre remarque n'est formulée.

Il en est dressé le procès-verbal.

Après lecture et acceptation du présent procès-verbal, ont signé : les membres du bureau et les actionnaires.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée générale est clôturée à 11h30.

le Secrétaire

le Président

KBC Assurances SA

KBC Groupe SA